

1- Le mot du Président : Bulletin, de fin d'année et de « demain »!

Nul ne peut que faire le constat de ce fameux « Quoi qu'il en coûte » ... Il s'est vite transformé cet été, en « Ça coûte de plus en plus ! » avec la poursuite de l'inflation, surtout en alimentaire. Sans oublier, les augmentations du prix du carburant, de l'électricité (+10%) etc.

Avec la décision gouvernementale de recentrer la prestation Chèques-Vacances sur les seuls actifs, excluant à partir du 1er octobre tous les retraités, pensionnés de l'Etat de cette prestation.

Les retraités sont, une nouvelle fois, une variable d'ajustement budgétaire que l'ANR condamne. L'Etat ne manifeste aucune reconnaissance envers ses personnels retraités. Que dire du groupe La Poste qui, profitant des vacances, décide de supprimer, à ses retraités, quelques maigres avantages financiers dont ils profitaient dès lors que leur pension était versée sur un compte bancaire de La Banque Postale, là aussi, aucune reconnaissance de La Poste pour ses retraités.

Sur tous ces sujets, l'ANR poursuivra avec ténacité son rôle de défense des intérêts des retraités. L'ANR c'est aussi rompre l'isolement, se rencontrer, tout un programme que vous retrouverez à la lecture de ce bulletin.

Nous entretiendrons nos activités : lors d'un repas, d'une sortie ou bien d'une visite à domicile ou d'un contact téléphonique. A bientôt nous l'espérons.

Je vous espère nombreux lors de ces manifestations : ce sera un encouragement supplémentaire pour tous les bénévoles de l'ANR38. Merci à eux.

Et, traditionnellement, je vous souhaite à tous, une bonne fin d'année, avec une pensée particulière pour ceux qui n'auront pas la chance de la passer en famille...

Bien amicalement,

François CORRE

2 - Le Coin du Trésorier : vos Cotisations

Nous vous invitons à régler <u>avant fin mars 2024</u> votre cotisation à l'ANR ISERE. Il ne sera pas adressé d'appel individuel.

Votre cotisation de 23 euros sert au fonctionnement de l'association qui a été reconnue d'intérêt général. Ainsi ce montant pourra être déclaré sur votre « déclaration de revenus » afin de bénéficier d'une réduction fiscale de 66 %.

Adhésion (cotisation annuelle)	Individuel(e)	Couple
J'adhère à l'association sans la revue	23 €	37 €
J'adhère à l'association avec la revue	32 €	46€

Le chèque sera établi à l'ordre de : « ANR Isère » et ne devra concerner que le paiement de la cotisation.

Il est rappelé que pour les nouvelles adhésions prises à partir du 1er octobre 2023 la cotisation couvre l'année 2024. Le règlement par prélèvement automatique sera privilégié.

<u>Ceux qui ont bénéficié du prélèvement automatique de la cotisation en 2023</u> n'ont aucune démarche à effectuer, leur cotisation sera normalement prélevée au cours du mois d'Avril 2024.

<u>Ceux qui sont prélevés et dont la situation personnelle a changé au cours de l'année 2023,</u> doivent informer le trésorier pour que de nouvelles modalités leur soient proposées.

<u>Ceux qui désirent changer et opter maintenant pour le prélèvement automatique</u> de la cotisation 2024, doivent nous faire parvenir un Relevé d'Identité Bancaire, en échange duquel ils recevront une autorisation de prélèvement à signer, et à nous retourner, avant le 15 mars 2024. Vous pouvez également régler par virement sur le *CC*P de l'ANR 38, notre IBAN est à la rubrique :Notre Association.

G Delaurenti et F Corre

Activités du groupe Isère

3 Nos Activités Passées et celles à Venir

3 -1 ÉCHOS DU NORD ISÈRE : FUTUR A VENIR

Chers amis.

Alors que 2024 se profile à l'horizon, j'ai le plaisir de vous présenter nos diverses animations prévues pour le 1° quadrimestre 2024 :

<u>LA GALETTE des ROIS</u>: le jeudi 11 janvier 2024, à 15 h, au restaurant « Le Bois Joli » à St Hilaire de Brens. Tarif : $8 \in -$ Coupon d'inscription en fin de bulletin, à renvoyer, au plus tard le 12 janvier 2024.

<u>DEGUSTATION des BUGNES</u>: le mercredi 14 février, à 15 h, au restaurant « Le Bois Joli » à St Hilaire de Brens . Tarif : 8 € - Coupon d'inscription en fin de bulletin, à renvoyer, au plus tard le 10 février 2024.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

JOYEUX NOËL à tous

Eugène TEILLON

3-2- ÉCHOS DU VIENNOIS : FUTUR A VENIR

Nous vous proposons de nous retrouver, le jeudi 25 janvier 2024 à 12h Au restaurant l'Instan' tanneries, à 38780 PONT EVEQUE ZA des Tanneries.

Au menu (28€ pour les adhérents et 30 € pour les non adhérents) :

Kir Royal - Navette à la rillette de volaille, pain suédois au gravelas de saumon, houmoustortillas, chips. - Feuilleté aux fruits de Mer (Servi avec salade verte, crudités) - Couscous 3 viandes (merguez, poulet, bœuf) - Fromages - Galette des rois frangipane - vins cidre - café ou infusion.

Coupon d'inscription en fin de bulletin, à renvoyer, au plus tard le 12 janvier 2024

Michel KLIMCZAK

3-3- Nos sorties du passé : Divers moments agréables

<u>La Friture d'automne à Paladru</u> : le Mardi 26 septembre 2023

Nous étions 27 participants partageant un excellent repas, servi par l'aimable serveuse Cathy qui, comme toujours, a contribué à mettre une excellente ambiance, ce dont nous l'avons fortement remercié.

L'ANR de la Savoie venue à 5 représentants, dont la Présidente Jacqueline, la trésorière Simone et son conjoint et deux sympathiques adhérents savoyards, qui ont également apprécié ce très bon repas.

Pour les remercier, le Président participera au repas de fin d'année de l'ANR73 qui aura lieu à Gilly/Isère.

A.Marie Hebrard

<u>La Visite du Fort de COMBOIRE</u> le 24 octobre

15 « courageux » pour la visite du Fort, sous une pluie battante! Le fort de Comboire ou fort de Monteynard est une fortification faisant partie de la place forte de Grenoble.

Il est situé au sud-ouest de la commune de Claix, au sommet des rochers de Comboire, adossé au massif du Vercors.

La construction de celui-ci, a débuté en 1882, à 1884. Il est le dernier des sept forts constituant la ceinture fortifiée de Grenoble. C'est celui qui a été le mieux conservé, ayant été occupé par l'armée jusque dans les années 1970.

Après cette visite, très pluvieuse, mais fort intéressante, car commentée par un bénévole passionné par l'histoire de ce fort. Complété par une participation de l'ANR, un copieux buffet, préparé par Céline, traiteur à Claix a réconforté les participants.

A.Marie Hebrard

SEJOUR à NOIRMOUTIER du 16 au 23 septembre 2023 : compte-rendu.

Samedi 16 septembre

Départ à 6 h de la gare routière de Grenoble pour 'accueillir les Grenoblois.

A Vienne Estressin, relais « conducteur » : Luc notre chauffeur habituel nous prend en charge pour la suite du voyage. Arrivée à Noirmoutier en fin d'après-midi : installation, apéritif de bienvenue et une bonne nuit de sommeil.

Dimanche 17 matin:

Matinée libre pour découvrir le village club de « Miléade », situé au milieu d'une pinède. Après-midi : départ avec Céline, notre guide, à bord d'un bus local, pour visiter l'ile de Noirmoutier, surnommée « L'Ile aux mimosas », est reliée au continent depuis 1971,

- -via un pont de 583 m de long (toujours en activité)
- et par le célèbre passage du Gois submersible dont la chaussée pavée de 4,2Kms C'est aussi le rendez-vous des pécheurs à pied en quête de coques et de palourdes. Quand la mer monte, il faut vite déguerpir ! Chaque année des promeneurs se font surprendre et doivent se réfugier sur les balises qui jalonnent la chaussée. Retour au village, diner et nuit

Lundi 18 septembre :

Départ avec Céline pour la découverte du centre-ville de Noirmoutier. Cette ville la plus importante de l'ile abrite de beaux hôtels particuliers, aux toits d'ardoises, construits aux XVI° et XVII siècles par les familles de négociants maritimes : le commerce du sel étant à son apogée.

Avant d'arriver au port situé au fond d'un chenal envasé à marée basse et relié à la mer de plus d'un km de long, nous admirons les maisons aux toits de tuiles roses, aux balcons et aux jardins fleuris.

Visite du château musée de Noirmoutier datant du XII° siècle. Le massif château est l'une des places fortes médiévales la mieux conservée de la région. Symbole du pouvoir féodal, il s'élève à 20m de haut ; remparts, tours d'angle, pont levis et donjon rectangulaire.

La vue panoramique depuis son donjon est magnifique. Ce château a eu une vocation militaire jusqu'au XIX siècle et servit de plusieurs prisons, lors des deux dernières guerres mondiales. Déjeuner à Miléade

A 14 h : départ pour Pornic, situé sur La Côte de Jade. C'est une station balnéaire très appréciée, une vieille ville médiévale avec son château surplombant le vieux port, port de plaisance et de pêche.

Avec ses monuments historiques, ses sites classés et inscrits, son patrimoine archéologique, ou son environnement naturel exceptionnel, Pornic jouit d'une richesse remarquable.

Le château de Pornic ou château, de barbe bleue, situé sur la rive nord du port de Pornic est depuis longtemps, l'un des symboles de la ville, bordé d'un côté par l'océan, il assurait, au moyen âge, le contrôle du port et de la baie de Bourgneuf.

Retour à Miléade. Temps libre + Diner + Nuit.

Suite du C-R dans notre prochain « Dauphin Retraité »

A.Marie Hebrard

4- Rencontres prochaines : à GRENOBLE

Les Bugnes

Nous vous attendons donc le Mardi 6 février 2024 au restaurant « le Bouillon » sis au 21 rue Bouchet de Perthes (1) à partir de 15 heures pour déguster les Bugnes.

Comment vous y rendre :

A pied : c'est la 4°rue perpendiculaire à la rue Ampère, en venant de Vallier env. à 500 m à pied de station bus/tram Vallier-Catane

Par les transports en commun :

Ligne C direction Seyssins, changer à Vallier/Catane où vous pouvez éventuellement prendre le C5, direction Palais de Justice et descendre à Cémoi. (1° arrêt)

Ligne A direction Fontaine, changer à Berriat/Le Magasin & prendre le C5 direction Giéres (1° arrêt) Cémoi

Pour les « motorisés » vs pouvez vs garer au parking relais Vallier/Catane 60 rue Ampère & ensuite « pédibus ou C 5 »

N'oubliez pas de vous inscrire <u>avant le 15 janvier 2024</u>

Pour tous : au coin de la rue B. de Perthes, & rue Ampère il y a un bar « le jet 7 » actuellement fermé.

Les Repas adhérents:

Nous organisons ces repas pour répondre au premier des objectifs de notre association : se retrouver.

Notre choix s'est fixé à nouveau sur le lycée hôtelier le «Clos d'or » à Grenoble, où nous sommes toujours bien accueillis et avec un prix raisonnable.

Les repas se dérouleront comme suit :

- -Jeudi 1°Fevrier : Centre Financier/Banque Postale
- -Jeudi 8 février : Tous les adhérents, qu'ils soient issus de nos historiques ou pas (Direction Départementale, Centre de Tri, etc......)
 - -Jeudi 15 février. : France Télécom/Orange.

Le menu, à 28 €, comprendra : entrée, plat de résistance, fromages, et dessert, apéritif, vin et café compris.

Nous espérons une présence massive pour donner tout son intérêt à ces rencontres. Afin de faciliter ces "retrouvailles ", merci de préciser, lors de votre inscription, le(s) dates auxquelles vous souhaitez vous inscrire. Vous pouvez en choisir plusieurs! Mais dans ce cas, faire des chèques, ou des virements, séparés.

5 - Notre ASSEMBLEE GENERALE à SALAGNON pour 2023 :

Se tiendra le MERCREDI 13 mars 2024

Les convocations et les modalités vous seront envoyées mi-février

6 - NOTRE SÉJOUR annuel 2024 :

MENTON du samedi 28 septembre au samedi 5 octobre 2024 - à « l'Orangeraie » de MENTON. Vous êtes intéressé(s) par ce séjour?

Demande de programme via coupon réponse fin de bulletin

Ou par mail : anr.isere@orange.fr

-0-0-0-0-0-0-0-0-0

7 - Nos activités prévues au 2° Trimestre 2024

Repas de printemps Nord Isère en juin Repas « dit » du Voironnais à Voiron Repas « friture « à Paladru Visite « Athanor » à La Tronche

visite « Athanor » a La Tronche

Conférence à Grenoble

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

8 - Ils nous ont quittés depuis septembre 2023 *

Suzanne AUBOYER (avisé à posteriori) Eliette AUDEBERT LP/le Pont de Claix
Bernard DURAND LP/Grenoble Renée GAUTHIER LP/La Tour du Pin
Gilbert GONTARD LP/Fontaine Josette MARAIS LP/Grenoble
Jean Louis MARGAIN LP/Le Mottier Madeleine MOREL LP/Goncelin

Jean Louis REYNAUD FT/St Jean de Soudain

9- Ils nous ont rejoints depuis septembre 2023

Simone BARET
Bernadette BOREL
Joséphine LLORT
Marie Thérèse RECOULES

Bernard BEAUME
Alain EPP (en mutation du 57)
Monique MAY

10- LE SAVIEZ-VOUS:

10-1 Peut-être avez-vous constaté un prélèvement de 6 € sur votre compte postal? Il s'agit d'une taxe sur les autorisations de découvert supérieures à 200 € ; donc si vous n'en avez pas l'utilité, je vous conseille de contacter votre conseiller financier : soit pour la supprimer, soit pour l'abaisser en dessous du seuil de 200 €

François CORRE

10-2 Précision importante : vous avez internet & pas d'imprimante ?

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site internet (anr38.fr) avec l'identifiant et le mot de passe qui vous a été envoyé cet été (n'oubliez pas d'envoyer votre règlement)

Si problème nous contacter au 07 88 28 91 64

10-3 Nos nouveaux moyens de contact.

- Courrier: à ANR ISERE BP 1071 38021 GRENOBLE CEDEX 1 -
- Téléphone: 07 88 28 91 64
- Le Site Internet inchangé : anr38.fr

Si non réponse, laisser un message et vos coordonnées.

Nous vous rappellerons rapidement.

Vous étes adhérent :inscrivez vous aux activités Via le site internet, avec les identifiants et mot de passe Qui vous ont été envoyés courant juillet Rubrique :se retrouver.

> ASSOCIATION NATIONALE DE RETRAITES GROUPE ISERE

> > ADRESSE POSTALE:

BP 1071 – 38021 GRENOBLE CEDEX 1

 Tél.:
 07 88 28 91 64

 Courriel:
 anr.isere@orange.fr

 CCP:
 1 138-99 L Grenoble

Site internet : anr38.fr